

DELIBERATION

01 (7.1)

Le 19 février 2020, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 février 2020

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, BROT, LEVET, ESCOFFIER, LUIRE, GIAUME, BOIS-CARTAL, BOUZINA, KHEBRARA, KARA, LAROCHE, JACOB, FESSY, CEYTE, MARRET, SEGUIN, AMBLARD,

Procurations : Madame DUCREUX à Madame FABRE, Monsieur A. BEAL à Monsieur CHAPOT, Madame BRUEL à Monsieur DRIOL, Monsieur PANGAUD à Monsieur FESSY, Monsieur RASCLARD à Monsieur LAROCHE,

Secrétaire : Madame RIVIERE.

Objet : Budget 2020 : décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré par 23 voix pour et 6 abstentions (Groupe PANGAUD et M. CEYTE) :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 au budget Commune 2020 ci-après :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles Chapitres	Libellés	Propositions nouvelles	Total DM
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations			222 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	222 500,00	222 500,00
Chapitre 13 Subventions, participations			80 000,00
1328	Subvention pour le Centre d'interprétation de la première ligne de chemin de fer	80 000,00	80 000,00
TOTAL		302 500,00	302 500,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20200220-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2020

Affichage : 20/02/2020

Pour l'autorité compétente
par délégation



Jean-Claude SCHALK

DELIBERATION

01 (7.1)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles Chapitre Opération	Libellés	Propositions nouvelles	Total DM
Chapitre 13 Subventions investissement reçues			15 500,00
1311	Remboursements/Subventions d'investissement reçues	15 500,00	15 500,00
Opération			287 000,00
0327	Centre de tir sportif	287 000,00	287 000,00
TOTAL		302 500,00	302 500,00

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 20 février 2020

Le Maire

Jean-Claude SCHALK

